

Assemblée Générale de la Chambre de métiers et de l'Artisanat du Grand Est les élus votent une motion de soutien aux entreprises artisanales fragilisées par le choc énergétique

Ce lundi 28 novembre, les élus de la CMA Grand Est sont réunis en assemblée générale au siège de la CMA GRAND EST. Parmi les différents points prévus à l'ordre du jour, un sujet d'actualité : l'impact de la crise énergétique sur les entreprises artisanales.

Alors que cette fin d'année devrait représenter pour les artisans une activité renforcée et un chiffre d'affaires consolidé, l'actualité les oblige à s'interroger sur la pérennité de leur entreprise.

Faface à ce contexte, l'ensemble des élus réunis ce jour ont voté à l'unanimité une motion visant à interpeller les pouvoirs publics autour de 3 axes forts et essentiels à la survie des entreprises artisanales.

Trois axes forts pour cette motion

Après avoir traversé la crise sanitaire, la crise liée au conflit russo-ukrainien, les entreprises artisanales prennent de plein fouet la crise énergétique.

Les élus de la CMA GRAND EST, à travers cette motion, ont la volonté d'interpeller les pouvoirs publics et de défendre les intérêts des artisans.

Pour cela, ils demandent des actions selon 3 axes forts :

La simplification des procédures nationales adaptées aux TPE artisanales : dans le contexte actuel, il est impératif de déployer des mesures simples, efficaces et rapides.

- Les élus de la CMA de Région Grand Est demandent donc avec insistance que le bouclier tarifaire puisse s'appliquer à toutes les entreprises artisanales.

Le maintien de la ressource fiscale au réseau des CMA : plus que jamais, le rôle central des établissements de la CMA Grand Est, établissement public dédié aux artisans et financés par les artisans.

- Les élus de la CMA de Région Grand Est demandent le maintien de leurs ressources pour leur permettre de répondre aux attentes légitimes de conseil, d'assistance et d'accompagnement des entreprises artisanales qui en assurent le financement.

La visibilité sur l'évolution du coût énergétique dans un contexte national et européen : Diriger une entreprise, c'est prévoir, se projeter et anticiper. C'est pourquoi, il est crucial que des informations puissent être régulièrement apportées sur la compréhension et l'évolution des mécanismes des coûts énergétiques permettant de projeter une stabilisation des coûts et la poursuite de toute activité.

- Les élus de la CMA de Région Grand Est demandent aux pouvoirs publics d'engager sans attendre les politiques stratégiques permettant de garantir un retour à un coût raisonnable des énergies et à leur stabilité dans le temps. Cette position doit être étendue aux négociations européennes et internationales compte tenu de l'interaction des économies au niveau mondial.

RAPPEL : les dispositifs de la CMA Grand Est pour accompagner les entreprises confrontées à la crise énergétique

Dès le mois de septembre dernier, la CMA Grand Est et ses établissements se sont mobilisés pour proposer aux artisans des dispositifs d'accompagnement en réponse à la crise énergétique :

Ces dispositifs s'adaptent presque quotidiennement aux évolutions du contexte pour être au plus près des besoins et de la réalité des entreprises.

- Une **équipe de référents dédiés** à la thématique présents sur tous les territoires
- Une **enquête continue** qui vise à identifier au mieux les entreprises en difficulté sur le terrain grâce à un questionnaire en ligne sur le site de la CMA : <https://crma-grand-est.qwesta-builder.io/form/5aOye75uFpQLMbYV3Nfx>
- Un **accompagnement adapté, la Clé Energie** : un volet d'accompagnement du Pass Durable qui a pour but :
 - o d'apporter une analyse précise sur les factures énergétiques,
 - o d'identifier les postes de consommation les plus importants et
 - o de guider l'artisan vers un plan d'action concret.
- Un **programme de webinaires** pour s'informer, entre autres, sur les aides gouvernementales disponibles en fonction de chaque situation.

Contactez votre CMA !